



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Compte-rendu du conseil académique de la vie lycéenne du mercredi 29 avril 2009

Les élus lycéens du conseil académique de la vie lycéenne ont présenté la synthèse des propositions lycéennes académiques élaborée dans le cadre de la concertation sur la réforme du lycée lors de la séance plénière du conseil académique de la vie lycéenne du mercredi 29 avril 2009 présidée par Monsieur Olivier Dugrip, recteur de l'académie de Toulouse, assisté de Malik-François Brihoum, délégué à la vie lycéenne.

Cette synthèse a été établie par les élus lycéens du CAVL à partir des synthèses qui avait été rédigées au niveau départemental lors des réunions des représentants lycéens des conseils à la vie lycéenne de tous les lycées généraux et technologiques de l'académie de Toulouse. Elle porte sur huit thèmes et présente des propositions qui se veulent concrètes et de nature à répondre aux attentes des lycéens.

1. L'orientation :

- Anticiper le travail sur l'orientation dès la classe de troisième,
- Aide individualisée sur l'orientation dans l'emploi du temps de la semaine (suivi personnalisé et concret, lettres de motivation et rédaction de CV,...),
- Intégration de différents intervenants dans l'orientation (anciens élèves, étudiants, professionnels...),
- Immersion dans l'enseignement supérieur (dès la classe de première),
- Stages en entreprise dès la seconde,
- Tutorat étudiants/terminales.

2. La vie lycéenne :

- valoriser et reconnaître l'engagement lycéen par une mention particulière figurant sur le bulletin,
- information dès la rentrée sur toutes les instances lycéennes et les droits des lycéens,
- possibilité de recours à une personne institutionnelle en cas de conflits avec le chef d'établissement,
- formation des personnels de direction sur les droits des lycéens,
- accès à internet libre pour tous les lycéens,
- ouverture des CDI le soir pour les internes et après les cours,
- des professeurs formés à la psychologie des adolescents,
- des foyers lycéens attractifs, des salles de décompression,
- généralisation des bureaux de CVL et des panneaux d'affichage CVL dans tous les lycées.

3. La lutte contre l'échec :

- Des cours d'aide personnalisée en effectifs réduits sur la base du volontariat et selon les besoins de l'élève l'après-midi,
- Ciblage plus particulier des besoins de l'élève par les professeurs,
- Mise à disposition de tous les cours sur internet par les professeurs (pour les absents),

4. Les contenus disciplinaires :

- Allègement des programmes,
- Mise en place d'un tronc commun,
- Cours de langues axés sur l'oral et en petit effectifs,
- Epreuves de langues au baccalauréat orales et écrites (l'oral consistant en une conversation avec l'examineur),
- Introduction de la philosophie dès la première pour une initiation et des cours de méthodologie,
- Fracture troisième/seconde moins marquée,
- Interdiction des devoirs à la maison.

5. L'apprentissage de l'autonomie :

- généralisation des TPE en troisième,
- après-midi consacrés au travail en groupe , aux exposés et à la recherche documentaire,
- mise en place d'un tutorat des élèves Terminale/seconde voire seconde/troisième.

6. Le baccalauréat :

- partie du baccalauréat au contrôle continu,
- pour lutter contre la hiérarchie des séries : mise en place d'un tronc commun (à définir)complété par des modules optionnels à la carte.

7. L'emploi du temps :

- diversifier la journée, casser les blocs de cours (deux heures maximum d'une même discipline),
- matin cours portant sur le tronc commun, après-midi sur l'aide individualisée et la partie optionnelle,
- arrêt des cours à 15 heures pour activités facultatives (clubs culturels ou sportifs),
- maintien des vacances sur leur forme actuelle.

8. L'égalité des chances :

- gratuité des manuels scolaires,
- accès à la culture dans tous les lycées,
- gratuité des transports scolaires,
- instaurer des bourses adaptées aux besoins de chaque élève,
- renforcer les partenariats égalité des chances avec les grandes écoles,
- généraliser les sorties culturelles pour toutes les classes.